

PLAN DE FORMATION INDIVIDUEL 2013-2014

La formation continue est l'un des facteurs clefs de la réussite du projet associatif. L'élaboration de votre plan de formation est donc essentielle. Il formalise l'ensemble des actions retenues par le couple « animateur - président » en fonction des orientations retenues par le club.

Les actions retenues pour la saison 2013- 2014

Intitulé de la formation	Lieu	Dates

Je soussigné(e) :

NOM :	Prénom :
Nom de jeune fille :	Date de Naissance :
Adresse :	N° de licence EPMM :
Code Postal :	Ville :
Ville :	Poste occupé :
Téléphone :	Statut : Salarié <input type="checkbox"/> - Bénévole <input type="checkbox"/>
Email :	

Pose ma candidature aux stages ci-dessus désignés et déclare assister au(x) module(s) choisi(s).

Coût de la formation :

Je ne suis pas adhérent à l'EPMM je règle :	[]	70.00€/jour
Je bénéficie d'une prise en charge : l'OPCA règle :	[]	70.00 €/jour
Je suis adhérent à l'EPMM je règle :	[]	50.00 €/jour

Date et Signature du Stagiaire :

Inscription Mode d'Emploi :

1. Bulletin d'inscription complété par le Stagiaire,
2. Joindre le règlement total des frais pédagogiques à l'ordre de CR EPMM Paca
3. Retour de l'ensemble au CR PACA – SOLLIES-PONT (adresse en tête de la présente fiche)
4. A réception établissement d'une convention de formation